

## Conclusions préliminaires de l'ONU sur les élections au Burundi

@rib News, 02/07/2015 – Source MNUB DECLARATION PRELIMINAIRE La Mission d'Observation Electorale des Nations Unies au Burundi (MNUB) a commencé ses activités d'observation le 1er janvier 2015 conformément à la résolution 2137 (2014) du Conseil de Sécurité lui demandant d'observer et faire rapport le processus électoral burundais avant, pendant et après les élections. Sur la base de ses constatations et observations à ce jour, la MNUB présente les conclusions préliminaires suivantes : Lire l'intégralité de la Déclaration